



L'économie sociale et solidaire à La Réunion en 2015 Une sphère dynamique mais fragile

Fin 2015, à La Réunion, 25 700 salariés travaillent dans la sphère de l'économie sociale et solidaire (ESS). L'ESS regroupe des structures du secteur privé qui partagent un but d'utilité sociale, une lucrativité encadrée, ainsi qu'une gouvernance démocratique et participative. Elle est moins présente sur l'île : elle ne regroupe que 4,6 % des personnes en âge de travailler contre 6,0 % en province. Une présence moins forte de l'enseignement privé, des activités financières et de la santé dans l'ESS réunionnaise expliquent ce développement moindre. Avec 6 800 emplois en équivalent temps plein (ETP) supplémentaires depuis 2005, soit + 45 %, l'ESS réunionnaise est plus dynamique qu'en province et que dans le reste de l'économie réunionnaise (+ 20 %). L'action sociale est le principal moteur de cette croissance. Elle représente 8 700 emplois, principalement au sein des associations. Avec plus de 80 % des emplois, celles-ci constituent d'ailleurs le cœur de la sphère de l'ESS, comme partout ailleurs. Toutefois, les associations réunionnaises sont très dépendantes des contrats aidés (un salarié sur trois de l'ESS réunionnaise est employé sous ce statut en 2015, soit trois fois plus qu'en province), dans un contexte où ceux-ci ont diminué entre 2016 et 2018. Les conditions d'emploi sont ainsi globalement moins favorables dans l'ESS que dans le reste de l'économie réunionnaise.

Ludovic Besson, Insee

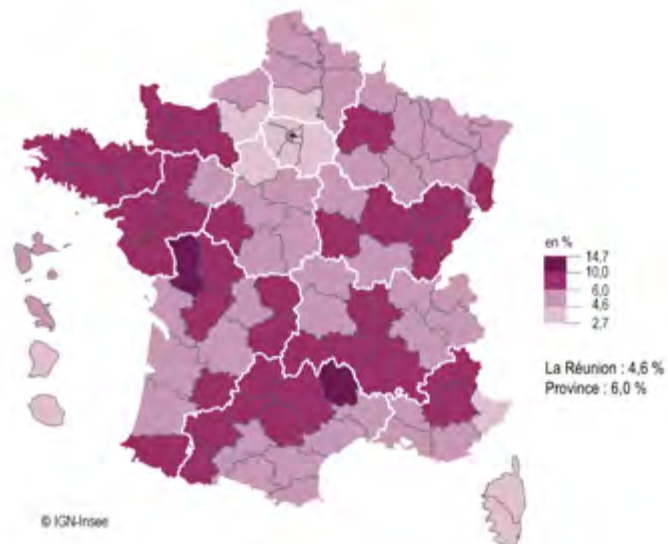
L'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe des structures du secteur privé qui partagent des principes d'utilité sociale et de lucrativité encadrée. Leurs salariés, adhérents et usagers sont de plus impliqués dans le fonctionnement de la structure. Fin 2015, elle emploie 25 700 salariés à La Réunion, soit 21 800 emplois en équivalent temps plein (ETP). Dans un territoire caractérisé par un manque d'emplois et un taux de pauvreté élevé, l'économie sociale et solidaire apporte une réponse aux problématiques sociales de l'île tout en constituant un tremplin vers la création d'emplois dans l'ensemble de l'économie.

L'économie sociale et solidaire emploie moins de personnes qu'ailleurs

Parmi les Réunionnais âgés de 15 à 64 ans, 4,6 % exercent dans la sphère de l'ESS. C'est moins que dans les régions métropolitaines

1 La Réunion, l'un des départements où l'économie sociale et solidaire est la moins développée

Taux d'emploi des 15-64 ans dans le secteur de l'ESS en 2015 par département



Lecture : À La Réunion, 4,6 % des personnes de 15 à 64 ans ont un emploi dans l'ESS.
Champ : France hors Mayotte
Sources : Insee, Clap et Recensement de la population 2015.

de province (6,0 %, *figure 1*). L'île est ainsi l'un des départements où le taux d'emploi dans l'ESS est le plus faible. Elle devance toutefois la Guyane (2,7 %) et la Corse (4,1 %), ainsi que les départements entourant Paris (entre 3,1 % et 4,7 %), et est équivalente aux Antilles (4,9 %) ou à certains départements du Sud de la France comme le Var ou les Alpes-Maritimes.

La structure sectorielle particulière de La Réunion explique la moindre implantation de l'ESS. Ainsi, dans les régions de province où elle est très présente, le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle ainsi que le secteur de l'assurance via les mutuelles sont historiquement bien implantés. C'est notamment le cas en Bretagne, dans les Pays de la Loire et dans certains départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, où l'enseignement privé est plus répandu. De même, dans les Deux-Sèvres, de nombreuses mutuelles sont ancrées de longue date.

L'enseignement privé étant peu répandu à La Réunion, le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle est nettement moins présent qu'en province ou qu'aux Antilles : il ne regroupe que 9 % des emplois (ETP) de l'ESS à La Réunion, contre 14 % aux Antilles et 16 % en province (*figure 2*). À La Réunion, ce sont les centres de formation pour adultes qui constituent l'essentiel des emplois de ce secteur.

De même, les emplois dans la banque et l'assurance ne représentent que 8 % des emplois de l'ESS, contre 12 % aux Antilles ou en province.

Le secteur de la santé est lui aussi moins développé dans l'ESS réunionnaise, en lien avec une population plus jeune, nécessitant moins de soins de santé : les 75 ans et plus représentent 4 % de la population réunionnaise, contre 10 % en province.

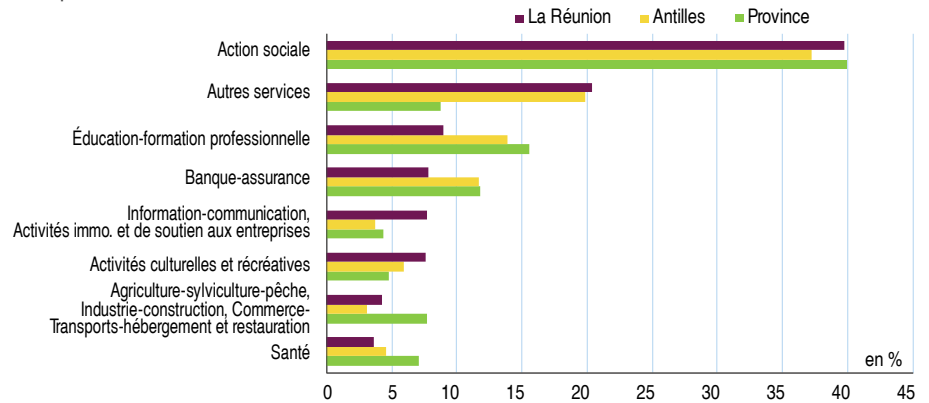
L'action sociale pour répondre aux besoins des plus défavorisés

Au contraire, les emplois dans l'action sociale et les « autres services » sont bien plus nombreux à La Réunion, pour répondre aux besoins d'une population en moyenne plus jeune et plus défavorisée qu'ailleurs. Avec 13000 emplois, ils représentent 60 % de l'ESS, contre 49 % en province.

À La Réunion, les « autres services » regroupent majoritairement des activités à but social, avec notamment de nombreuses associations menant des actions de proximité - activités culturelles, aide aux devoirs des enfants, insertion des personnes en difficulté sociale - mais aussi des activités contribuant à l'embellissement du cadre de vie et à la protection de l'environnement. Spécialisées dans l'accueil et l'aide aux personnes âgées ou en situation de handicap, les associations Saint-François d'Assise, Frédéric Levasseur, l'Alefa (Association laïque

2 L'action sociale et les autres services concentrent 60 % des emplois de l'ESS à La Réunion

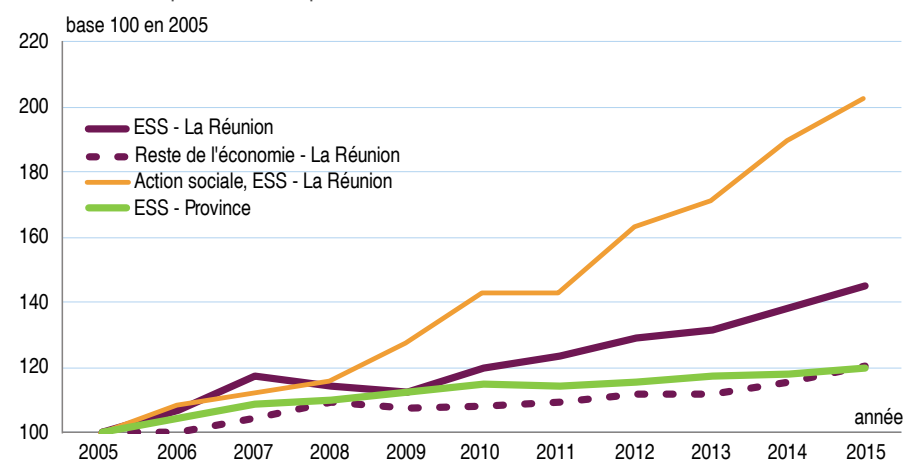
Répartition des emplois en ETP selon les activités de l'ESS en 2015 à La Réunion, aux Antilles et en province



Lecture : L'action sociale rassemble 40 % des emplois de l'ESS à La Réunion, 37 % aux Antilles et 40 % en province. Source : Insee, Clap 2015.

3 À La Réunion, l'emploi dans l'ESS est deux fois plus dynamique que dans le reste de l'économie

Évolution de l'emploi en ETP depuis 2005



Source : Insee, Clap 2005 à 2015.

L'économie sociale et solidaire et l'entrepreneuriat social

Les structures de l'ESS et de l'entrepreneuriat social partagent un objectif d'utilité sociale. Toutefois, le périmètre de l'ESS est défini par la loi contrairement à l'entrepreneuriat social. De plus, dans les structures de l'ESS, la gouvernance démocratique et participative est un principe fondateur : les salariés, adhérents et usagers sont impliqués dans le fonctionnement de la structure. Cette exigence se traduit par une organisation sous forme d'association, de coopérative (SCOP-société coopérative et participative, SCIC-société coopérative d'intérêt collectif et CAE-coopératives d'activités et d'emploi), de mutuelle ou de fondation. Cependant, depuis la loi de juillet 2014, les entreprises « classiques » peuvent intégrer l'ESS lorsqu'elles adhèrent aux mêmes principes (poursuite d'un but d'utilité sociale, lucrativité encadrée, gouvernance démocratique et participative). Seules deux d'entre elles ont aujourd'hui demandé et obtenu l'agrément Esus (Entreprise solidaire d'utilité sociale) à La Réunion, et ont rejoint les 2 100 structures de l'ESS réunionnaise. L'entreprise sociale peut quant à elle opter pour le statut juridique classique de l'économie marchande : entreprise individuelle, auto-entrepreneur, SARL, etc.

pour l'éducation, la formation, la prévention et l'autonomie), ainsi que la fondation Père Favron, regroupent à elles seules 4000 emplois.

Les activités culturelles et récréatives (clubs de sport, écoles de musique...) sont elles aussi davantage présentes au sein de l'ESS réunionnaise : 8 % des emplois contre 5 % en province.

En outre, les secteurs des services de soutien aux entreprises, de l'information-communication et des activités immobilières sont deux fois plus développés au sein de l'ESS réunionnaise : 8 %

des emplois contre 4 % en province. Il s'agit par exemple de services de nettoyage proposés par des associations, alors qu'ils relèvent davantage d'entreprises classiques en province.

Comme dans le reste de l'économie, les salariés de l'ESS ont plus souvent entre 25 et 50 ans. Les jeunes de 15 à 24 ans travaillent peu dans l'ESS à La Réunion comme en province : 2,5 % d'entre eux y ont un emploi (2,7 % en province). Chez les personnes âgées de 50 à 64 ans, le taux d'emploi dans l'ESS s'élève à 3,4 %, une proportion nettement plus faible qu'en province (5,8 %).

Une croissance de l'emploi plus rapide qu'ailleurs

Si elle reste moins présente à La Réunion qu'ailleurs, l'ESS s'est en revanche développée plus rapidement qu'en province entre 2005 et 2015 (figure 3). Sur la période, elle a ainsi gagné 6 800 emplois, soit une hausse de 45 % par rapport à 2005. Cette croissance a même été plus forte que dans le reste de l'économie de l'île (+ 20 %). L'ESS a néanmoins connu une période difficile en 2009, avec la crise financière et économique et la disparition d'une structure d'aide à domicile qui regroupait 1 000 emplois, l'Association réunionnaise d'accompagnement social territorialisé (Arast).

En province et aux Antilles, l'emploi dans l'ESS a crû deux fois moins fortement qu'à La Réunion entre 2005 et 2015. La Corse est la seule région où l'ESS, qui y était initialement peu implantée, a augmenté encore plus vite (+ 60 %).

La dynamique de l'ESS à La Réunion résulte de la création continue de nouvelles structures. De 2010 à 2015, 80 établissements supplémentaires sont ainsi apparus chaque année en moyenne, entraînant la création de 650 emplois par an. Dans le même temps, les établissements déjà existants créent également de l'emploi (110 emplois en moyenne chaque année), contrairement à ceux de province qui en perdent.

L'action sociale porte la dynamique d'emploi de l'économie sociale et solidaire

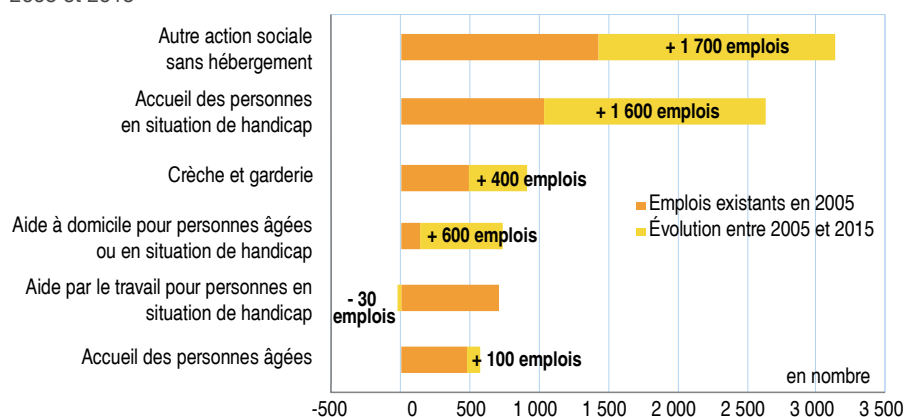
À l'origine des deux tiers des emplois créés dans l'ESS en dix ans, l'action sociale porte la dynamique de cette sphère : les effectifs y ont doublé, pour atteindre 8 700 emplois en 2015. Pour autant, l'action sociale s'est développée aussi en dehors de l'ESS.

Au sein de l'ESS, ce sont les « autres actions sociales sans hébergement » et « l'accueil des personnes en situation de handicap » qui ont le plus progressé sur dix ans : respectivement + 1 700 et + 1 600 emplois (figure 4). Les « autres actions sociales sans hébergement » rassemblent notamment les associations œuvrant pour l'insertion des personnes en difficulté, telles que les missions locales pour les jeunes. Leur développement fait écho aux difficultés persistantes que rencontrent les Réunionnais pour accéder à un emploi : seul un Réunionnais en âge de travailler sur deux occupe un emploi. Dans le domaine du handicap, les emplois supplémentaires ont permis de résorber en partie seulement le déficit en structures d'accueil sur l'île : fin 2015, le taux d'accueil pour adultes en situation de handicap est de 5,4 places pour 1 000 personnes dans cette situation contre 9 pour 1 000 en métropole.

En lien avec la politique de maintien à domicile des personnes âgées, l'accueil des personnes

4 Secteur social : forte progression de l'accueil des personnes en situation de handicap et des autres actions sans hébergement

Nombre d'emplois en ETP par domaine d'intervention de l'action sociale et évolution entre 2005 et 2015

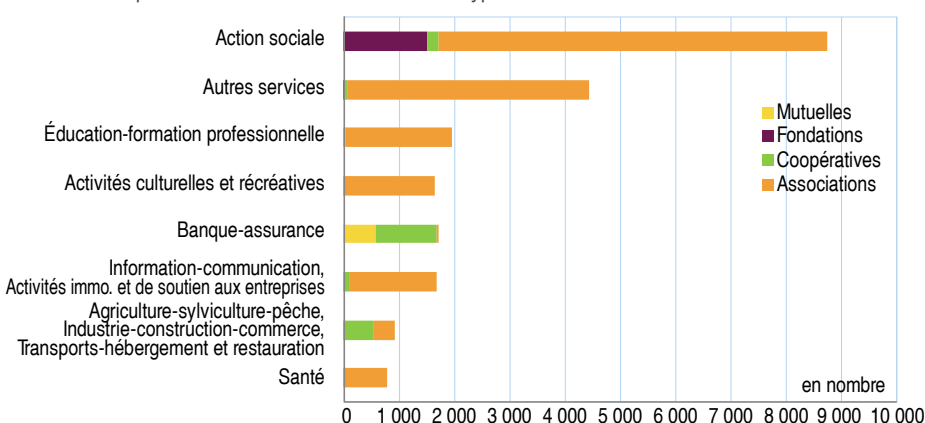


Lecture : En 2015, le secteur « autre action sociale sans hébergement » compte 3 100 emplois en ETP contre 1 400 en 2005. Le nombre d'emploi en ETP a donc augmenté de 1 700 emplois entre 2005 et 2015.

Source : Insee, Clap 2005 et 2015.

5 Peu de coopératives ailleurs que dans la banque ou l'agriculture

Nombre d'emplois en ETP selon les activités et le type de structure de l'ESS à La Réunion en 2015



Lecture : Au sein de l'économie sociale et solidaire, l'action sociale regroupe 8 700 emplois en ETP, dont 1 500 dans des fondations, 200 dans des coopératives, et 7 000 dans des associations.

Source : Insee, Clap 2015.

âgées progresse peu (moins de 100 emplois), au contraire du secteur de l'aide à domicile pour les personnes âgées ou en situation de handicap, qui semble répondre à un besoin croissant (+ 600 emplois). L'accélération du vieillissement de la population réunionnaise devrait favoriser la croissance de l'emploi dans ces deux secteurs dans les années à venir : l'ESS pourrait y répondre en proposant des activités innovantes. En effet, d'ici à l'horizon 2050, le nombre de personnes âgées de 75 ans ou plus, encore très faible actuellement à La Réunion, serait multiplié par quatre et représenterait 13 % de la population contre 4 % aujourd'hui.

Les associations, au cœur de l'économie sociale et solidaire

Intervenantes majeures dans l'action sociale et dans les « autres services » à vocation majoritairement sociale, les associations occupent une place prépondérante au sein de l'ESS (figure 5), comme partout ailleurs. Elles rassemblent à elles seules 17 800 emplois sur les 21 800 emplois de l'ESS.

Les coopératives et les mutuelles rassemblent

2 500 emplois. Les deux tiers de ces emplois sont rattachés à des banques coopératives ou à des mutuelles implantées sur l'ensemble du territoire national et déclinées localement : c'est le cas du Crédit agricole, du groupe Banque populaire-Caisse d'épargne, du Crédit mutuel ou de la Mutualité de La Réunion. Leur statut juridique de coopérative ou de mutuelle les rattache institutionnellement à l'ESS, même si certaines de ces structures sont plus proches des autres banques et assurances du secteur privé au regard de leur stratégie économique.

Dans le secteur de l'agriculture, la mutualisation de la production par différents producteurs agricoles a de longue date donné le jour à un fonctionnement coopératif. À La Réunion, les coopératives agricoles regroupent 500 emplois.

Des associations réunionnaises fragiles

L'ESS réunionnaise dépend fortement des aides publiques et des emplois aidés. En effet, fin 2015, 8 300 salariés de l'ESS sont en emploi aidé à La Réunion, soit 32 % des salariés de la sphère.

C'est bien plus qu'en province ou aux Antilles (9 % et 16 % respectivement - *figure 6*).

Les associations sont les principales structures bénéficiant des emplois aidés (7900 salariés). Les hommes sont particulièrement nombreux à y travailler sous ce statut : 50 % des hommes travaillant dans une association sont en emploi aidé, contre 28 % des femmes. En particulier, ils exercent plus souvent dans les activités des « autres services » (26 % contre 18 %), où sont regroupés les « emplois verts ». En 2015, 1400 emplois aidés cofinancés par l'État et la Région ont ainsi vocation à valoriser les sites touristiques naturels, la plupart occupés par des hommes.

En lien avec cette forte dépendance aux emplois aidés, qui sont des emplois à temps partiel rémunérés au Smic, les conditions d'emploi sont plus précaires dans l'ESS que dans le reste de l'économie. Les emplois à temps partiel y sont deux fois plus fréquents (39 % contre 22 %), notamment dans le secteur de l'aide à domicile. Les salaires offerts y sont nettement inférieurs : 12,20 euros par heure en moyenne contre 14,60 euros ailleurs. Le salaire horaire est particulièrement faible dans les associations : 11,30 euros par heure.

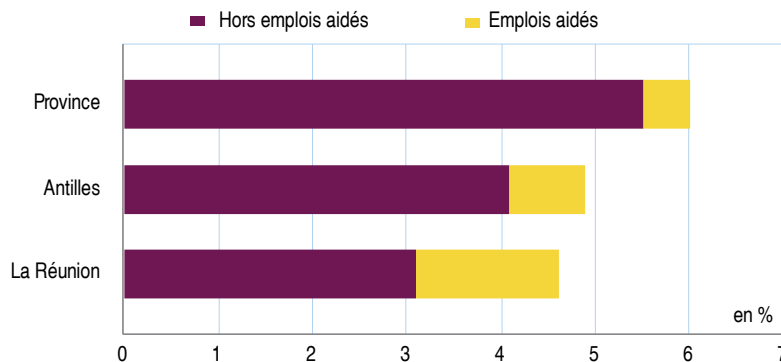
Les associations sont de fait les structures qui sont les plus concernées par les évolutions apportées aux dispositifs d'emplois aidés ces dernières années : forte baisse du nombre total de contrats aidés ou de dispositifs d'insertion par l'activité économique entre décembre 2016 et décembre 2018 (de 28000 à 15600).

Par ailleurs, les structures de l'ESS sont moins pérennes à La Réunion qu'en province. Entre

2010 et 2015, pour 350 établissements qui entrent dans le périmètre de l'ESS chaque année en moyenne, 270 en sortent. Au final, seuls 57 % des établissements existants en 2010 sont toujours en activité en 2015, contre 66 % en province. Toutefois, ce n'est pas propre à l'économie sociale et solidaire : dans le reste de l'économie, les établissements réunionnais sont également moins pérennes que ceux de province (56 %). ■

6 Un salarié de l'ESS sur trois est en emploi aidé à La Réunion

Taux d'emploi des 15-64 ans dans le secteur de l'ESS, hors et y compris les emplois aidés en 2015



Lecture : En 2015, 4,6 % des Réunionnais en âge de travailler occupent un emploi au sein de l'ESS. Plus précisément, 3,1 % des Réunionnais en âge de travailler occupent un emploi dans l'ESS hors contrat aidé et 1,5 % en emploi aidé.

Sources : Insee, Clap et Recensement de la population 2015.

Source et définitions

Les nombres d'emplois et de salariés par secteur d'activité, nature juridique et commune de l'établissement employeur sont issus de la **source Clap** (connaissance locale de l'appareil productif) 2015. Sauf mention contraire, le terme emploi renvoie à des équivalents temps plein (ETP). Le terme salariés s'applique aux effectifs de personnes employées au 31-12-2015.

Les **DADS** (déclarations annuelles de données sociales) sont utilisées pour ventiler les salariés par sexe et âge et détailler leurs conditions d'emploi et de rémunération.

Le **taux d'emploi** d'une classe d'individus est calculé en rapportant le nombre d'individus de la classe ayant un emploi au nombre total d'individus dans la classe. On se limite le plus souvent à la population en âge de travailler (personnes âgées de 15 à 64 ans).

Le mot de la Région Réunion :

L'économie sociale et solidaire, des potentiels de développement

L'ESS fait partie des compétences obligatoires de la Région et est au cœur de nos priorités. Ce mode d'entreprendre alternatif, qui place l'humain et l'engagement social au centre de la dynamique économique, est aujourd'hui en plein essor. Il apparaît comme l'une des réponses les mieux adaptées dans un contexte de précarité plus importante sur l'île que dans les autres régions françaises. Dans le cadre du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), nous tenons à créer des conditions plus favorables au développement de l'ESS en accélérant la mise en place de structures accompagnant l'ensemble des acteurs de ce secteur. Ainsi, nous renforçons les outils financiers dédiés aux structures de l'ESS, et en élaborons de nouveaux. Nous accompagnons aussi l'insertion par l'activité économique via des ateliers et chantiers d'insertion (ACI). Ces structures permettent de tester de nouvelles activités sur le territoire tout en générant des emplois et du chiffre d'affaires. La Région a par ailleurs l'ambition d'introduire l'achat socialement responsable dans sa politique de commande publique, et ce pour promouvoir l'emploi et le pouvoir d'achat des Réunionnais. Enfin, nous construisons un dispositif d'accompagnement favorisant l'émergence de structures coopératives (hors coopératives agricoles et banques coopératives). Celles-ci, encore peu nombreuses en 2005 ont doublé en 10 ans, avec notamment la création de la Scopad dans le domaine de l'aide à domicile. Ainsi, en 2015, ces coopératives regroupent 32 établissements et emploient 700 salariés, le plus souvent à temps partiel (330 emplois en équivalent temps plein).

Partenariat

Cette étude a été réalisée dans le cadre d'un partenariat entre l'Insee, la Région Réunion et Nexa.

Insee La Réunion - Mayotte

Parc Technologique
10, rue Demarne - CS 72011
97443 Saint-Denis Cedex 9

Directeur de la publication :
Aurélien Daubaire

Rédactrice en chef :
Julie Boé

Impression et composition :
Imprimerie Delort - Studio graphique ogham
ISSN : 2275-4318 (version imprimée)
ISSN : 2272-3765 (version en ligne)

© Insee 2019

Pour en savoir plus :

- Bisault L., Deroyon J., « Des principes communs et beaucoup de diversité », *Insee Première* n° 1522, novembre 2014 ;
- Charles A., Dardaillon B., Maradja J., Roger B., « Malgré la crise, toujours plus d'emplois dans l'économie sociale et solidaire normande », *Insee Analyse Normandie* n° 6, avril 2016 ;
- Duchel Cynthia, « L'économie sociale en Guadeloupe : une activité en développement », *Insee Dossier Guadeloupe* n° 3, 2014 ;
- Actif N., Annette F., David G., Ibao F., Thibault P., « L'économie sociale en 2006 à La Réunion : 20 000 emplois majoritairement occupés par des femmes », *Insee Partenaire* n° 3, novembre 2008 ;
- Chiffres détaillés sur insee.fr sur l'économie sociale en 2015.



Insee
Mesurer pour comprendre